

Nouvelles des Réserves et de la Protection de la Nature

Cette rubrique, traditionnellement réservée au dernier fascicule annuel de « Penn ar Bed », sera désormais présente dans chaque numéro, ceci afin de répondre au désir de nombreux membres et d'intensifier notre action. Outre le compte rendu annuel de gestion des réserves de la Société et l'énoncé de nos projets, nous y incorporerons plus largement les informations transmises par vous tous et faisant état de destructions ou de menaces graves et réelles concernant le patrimoine naturel et éventuellement architectural de l'ensemble de la Bretagne, Loire-Atlantique comprise, et des départements limitrophes, et tout spécialement de la Manche et de la Mayenne, parties intégrantes du Massif Armoricaïn.

Nous lançons donc un appel pressant à nos adhérents de ces 7 départements pour qu'ils nous fassent part de toute affaire, ayant ou risquant d'avoir des répercussions importantes sur la faune, la flore, les paysages ruraux et urbains de leur région. D'autre part nous voudrions, rappelons-le, trouver un délégué par arrondissement (ou ville importante non sous-préfecture). Actuellement, nous avons seulement des délégués à Rennes, Saint-Malo, Quimper, Morlaix, Brest, Saint-Brieuc, Vannes, Auray et Saint-Lô.

Plus que jamais, ces différentes formes de collaboration active sont devenues nécessaires. En effet, de pair avec l'industrialisation et l'expansion de nos départements de l'Ouest, si souhaitable à tant d'égards, de multiples exemples de destructions inconsidérées, de choix d'emplacements inadéquats, témoignent trop souvent de la légèreté avec laquelle sont prises les décisions de certains de nos responsables, par ailleurs si attentifs à l'intérêt général.

Les efforts que nous déployons nous ont déjà acquis de nombreux alliés parmi les administrateurs, les ingénieurs, les directeurs de nombre de services. Mais avec cette expansion, les menaces deviennent chaque jour plus précises. Ainsi, ces dernières semaines, avons-nous dû agir avec la plus grande fermeté, et avec succès semble-t-il, auprès du Ministère des Armées et des Services régionaux compétents, d'une part, pour souligner les inconvénients qui auraient résulté de l'implantation aux Iles Glénans d'une base de lancement de fusées, d'autre part pour demander que soit complètement abandonné l'avant-projet de création d'un terrain de manœuvres international dans les Monts d'Arrée.

Depuis 1957, nous demandions en effet la transformation de cette partie centrale de l'Arrée qui va de Sizun au Huelgoat, en Parc Naturel. En Octobre dernier, notre projet était enfin officiellement mis à l'étude dans le cadre des mesures en faveur de la Zone Spéciale d'Action Rurale bretonne. C'est dire combien nous avons regretté l'attitude du journaliste qui, le 20 Novembre 1961, a fait connaître au public sous des aspects très séduisants l'avant-projet des autorités militaires, sans même évoquer les efforts menés sous l'égide de la Zone Spéciale d'Action Rurale pour assurer à cette région un développement réel et harmonieux, grâce au reboisement au tourisme et à la conservation de la Nature.

Deux autres projets de Parcs Naturels ont été proposés dans les limites de cette Zone : le *Massif de Paimpont* dans les départements de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, et la *Grande-Brière* dans la Loire-Atlantique. Nous

ne savons encore en ce début de 1962 si ces trois projets pourront bénéficier des mesures prises en faveur de la Zone Spéciale d'Action Rurale, mais de toute manière nous les préciserons et les développerons dans le cadre de la Loi-Programme, actuellement en préparation à la Commission d'Expansion Régionale du C.E.L.I.B. Nous proposerons également d'autres Parcs Naturels et diverses Réserves Scientifiques. Pourquoi des Parcs Naturels et non des Parcs Nationaux pour lesquels une loi récente vient d'être votée, pourra-t-on nous objecter ? A cela nous répondrons que, malheureusement, dans les circonstances actuelles, même un seul Parc National (et à fortiori plusieurs) n'aurait aucune chance de voir le jour en Bretagne. En effet, le calendrier des créations prochaines des Parcs Nationaux, qui s'étend sur plusieurs années, n'a retenu que les projets de La Vanoise, de Port-Cros, et ultérieurement peut-être de Cauterets et des Cévennes. Nous proposons donc pour nos régions de l'Ouest l'adoption d'une formule plus souple, celle des Parcs Naturels qui seraient aux Parcs Nationaux français, ce que sont les Parcs provinciaux canadiens par rapport aux Parcs Nationaux de ce pays. Nous reviendrons plus longuement sur ces projets à l'occasion d'une prochaine chronique ou d'un article.

Dans le domaine cynégétique, nos efforts renouvelés pour obtenir la revision des arrêtés départementaux permanents sur la Chasse afin de restreindre les listes des « nuisibles » et d'augmenter celle des espèces « protégées » ont été, certes, accueillis avec sympathie par les officiers des Eaux et Forêts et les Présidents de Fédérations de Chasse. Mais ces derniers se plaignent de la grande complexité pour les chasseurs non naturalistes de ces longues listes et mettent leurs espoirs dans un examen de chasse pour les porteurs de permis et surtout dans une modification des textes légaux, ne faisant plus état que des animaux gibiers pouvant être chassés et des espèces dont la prolifération exige de façon temporaire ou permanente une limitation. Nous allons donc agir désormais dans ce sens à l'échelon national en souhaitant voir aboutir rapidement cette simplification qui irait si opportunément dans le sens d'une conservation des espèces en diminution. Une loi de ce genre vient d'être adoptée par un pays de la Communauté, le Sénégal, qui s'est très heureusement inspiré des lois anglaises existantes et d'un projet français dû aux Professeurs BERLIOZ et BOURDELLE et à MM. CHAPPELIER et OLIVIER.

Nos cris d'alarme et ceux de multiples autres organisations en ce qui concerne l'assèchement des derniers grands Marais de l'Ouest semblent avoir été entendus. On s'est enfin rendu compte en haut lieu que ces opérations seraient désastreuses pour l'Economie Nationale. C'est pourquoi on insiste davantage à présent sur le côté touristique du projet de la Vilaine tandis qu'on projette la création en Brière d'une usine de pâte à papier qui utiliserait une partie des roseaux de cette vaste et si pittoresque région marécageuse. Un recensement de tous les marais d'Europe est actuellement en cours sous l'instigation de l'« Union Internationale pour la Conservation de la Nature » en vue d'un colloque qui aura lieu à Arles (Bouches-du-Rhône) au cours du quatrième trimestre 1962. Notre Association ayant été chargée de rassembler la documentation concernant l'Ouest de notre pays, nous recevrons avec reconnaissance tous renseignements sur ce sujet.

**

Les rapports qui suivent donnent quelques précisions sur le fonctionnement de nos principales réserves au cours de l'exercice 1961. Nous n'y avons toutefois pas inclus le rapport sur les îlots mis en réserve dans l'Archipel de Molène, cette réserve ayant été perturbée par le départ au cours de la saison de notre garde, M. Bernard BARBARO.

En terminant cette introduction, nous devons une fois de plus faire appel à nos fidèles donateurs, et plus spécialement à ceux qui n'ont pas eu encore l'occasion de nous aider en plus de leur cotisation annuelle, afin qu'ils alimentent généreusement ce « Fonds pour la Protection de la Nature en Bretagne ». Ils nous permettront ainsi de consolider les réserves déjà existantes et faciliteront la réalisation de nos projets immédiats qui, en dehors des trois Parcs Naturels cités plus haut, se rapportent à divers points des rivages morbihannais et finistériens. D'avance, merci !

M.-H. J.

I. — RESERVE DU CAP-SIZUN

Le tiré-à-part extrait de notre numéro 24 sur la Réserve a obtenu un succès considérable, grâce notamment aux magnifiques illustrations de notre éminent ami le peintre animalier Paul BARRUEL. En raison de cette récente mise au point sur l'avifaune de la Réserve, nous ne nous étendrons pas sur son évolution, signalons toutefois les dégâts exceptionnels parmi les populations d'alcidés dus au naufrage d'un pétrolier au large d'Ouessant, et les tentatives de nidification d'un nouvel oiseau, le Grand Cormoran, observées par notre dévoué garde, M. Yves MOAN.

En 1962, la Réserve devrait bénéficier d'une publicité exceptionnelle puisque les Guides Michelin et Bleu doivent lui consacrer de petites monographies et que la Télévision Française l'évoquera au cours de deux émissions sur les Oiseaux de Bretagne projetées à l'occasion de la série « La Vie des Oiseaux », de Jean-Marie COLDEFY et Guy DHUIT, qui passeront sur ses écrans les prochains samedis à 20 h. 30.

Ces éléments encourageants joints à l'aide financière et à l'appui moral du Conseil Général et de plusieurs municipalités du Cap-Sizun ne doivent cependant pas nous faire oublier les menaces qui pèsent sur la Réserve. Si les projets de prétendues nouvelles routes littorales se sont révélés sans fondement, par contre nous restons inquiets au sujet du tracé de petits chemins d'exploitations dont l'intérêt si près du littoral ne nous paraît que très secondaire. Plus préoccupant encore sont les menaces d'arasement de talus et de disparition des champs de lande, souhaitons que les services intéressés puissent les sauvegarder tout au long de la côte, là où d'ailleurs leur utilité est manifeste. Espérons également que le danger d'une construction entre la Pointe de Breneur (classée depuis 1911) et la Réserve finira par être écarté.

M.-H. JULIEN.

II. — RESERVE DE MEABAN (Morbihan)

Au cours des diverses visites que nous avons effectuées sur l'île en 1961, notamment le 20 Juin en compagnie de M. Pierre MAILLET, Vice-Président de la S.E.P.N.B., et de M. l'Abbé René BOZEC, nous avons pu établir le bilan approximatif des oiseaux nicheurs.

1958 : Sternes Caugeks, 500 nids ; Sternes Pierre-garin, 300 nids ; Sternes de Dougall, 40 nids.

1960 : Sternes Caugeks, 1.050 nids ; Sternes Pierre-garin, 297 nids ; Sternes de Dougall, ?

1961 : Sternes Caugeks, 700 nids ; Sternes Pierre-garin, 300 nids ; Sternes de Dougall, 20 nids.

STERNES CAUGEKS

Nous avons constaté en premier lieu un retard de une à deux semaines dans les couvées et, par ailleurs, un bouleversement complet des colonies dont l'implantation ne rappelle que de fort loin celle des années précédentes, la colonie la plus anciennement établie à la pointe Sud-Ouest de l'île ayant à peu près disparu au bénéfice d'un nouveau point de nidification, au centre même de l'île, sur les flancs de son sommet Est.

Il faut noter une forte diminution du nombre des couvées, 700, pour 1.050 l'année précédente, sans que nous ayons pu déceler les raisons de cet état de choses. Il ne semble pas que l'île ait reçu de visites indésirables, l'état de la végétation, exubérante par places, est là pour le confirmer. Faut-il incriminer l'épaisseur des « herbes », qui aurait pu rebuter les oiseaux et les contraindre à nicher ailleurs ? La surpopulation de l'année précédente ? Peut-être, car nous avons eu la preuve de la nidification de la Sterne Caugek en un autre point du Golfe du Morbihan. Doit-on accuser les Goélands argentés dont d'importantes colonies existent à quelques milles au large ? Il n'est pas impossible que toutes ces causes, jointes à des circonstances atmosphériques peu favorables, aient joué simultanément. En tout cas, les observations et les avis des lecteurs qui auraient noté des faits analogues seraient les bienvenus.

STERNES PIERRE-GARIN

Peu de choses à ajouter aux constatations des saisons précédentes. On remarquera la stabilité du nombre des couvées. Par ailleurs, l'espèce a abandonné la grève Sud, domaine public maritime dont l'accès reste libre en tout temps et, par conséquent, assez fréquentée, pour le pourtour du plateau rocheux qui lui assure une tranquillité plus grande.

STERNES DE DOUGALL

De l'avis de tous les observateurs présents, compte tenu des œufs et des poussins dénombrés et des adultes survolant l'île, il y avait certainement un minimum de 20 couples nicheurs en 1961. Peu farouches, pourvu que les visiteurs évitent les mouvements brusques, ces oiseaux se laissent approcher à moins de dix mètres ; notre photographe a pu s'en donner à cœur joie, sans déranger les couveurs. Nous connaissons déjà son poussin, si caractéristique, et nous avons pu constater que l'œuf, d'une couleur vert pâle ou vert d'eau (1 ou 2 par nid), est assez facile à distinguer de celui de la Pierre-garin.

Nous ne conclurons ni sur une note d'optimisme, ni avec les accents du désespoir. Il ne faut pas s'attendre à obtenir chaque année des résultats aussi extraordinaires qu'en 1960 ; si les Sternes Caugeks ont rayonné vers d'autres points de nidification, notre Réserve n'aura-t-elle pas pleinement atteint son but ?

En terminant, renouvelons nos remerciements à tous ceux qui, à un titre ou à un autre, nous facilitent la tâche, souvent délicate, que nous assumons : en premier lieu, les pêcheurs et les amateurs de sports nautiques qui respectent de façon parfaite l'interdiction temporaire de débarquer sur l'île, les membres des administrations avec lesquelles nous sommes fréquemment en rapport, sans oublier notre dévoué garde, M. SÉVERAN.

Olivier LE FAUCHEUX.

III. — RESERVE DE L'ÎLE DES LANDES (Ille-et-Vilaine)

La convention entre M. P. LAURENT, propriétaire de l'Île des Landes, d'une part, et la S.E.P.N.B. et le Muséum National d'Histoire Naturelle, d'autre part, confiant à ces organismes le soin de veiller à la conservation de la faune et de la flore de l'île, a été signée au cours de l'année 1961. L'on ne saurait trop en remercier M. LAURENT qui a montré la plus généreuse compréhension pour la création de cette Réserve.

Deux panneaux indicateurs, bien visibles à distance, ont été exécutés et seront mis en place au début de 1962.

L'étude de la flore de l'île et de sa répartition a été entreprise cet été par M. le Professeur J.-M. GEHU, assisté de Mme GEHU-FRANCK et du personnel du Laboratoire Maritime du Muséum à Dinard. Outre un premier inventaire des principaux éléments de la flore, de leurs associations et de leur répartition, de nombreux prélèvements de sols ont été effectués. Les premières analyses ont déjà montré l'influence du guano des Goélands, de leurs régurgitations calcaires (coquilles de Moules pulvérisées et de *Tellina tenuis*) et des résidus de leur alimentation, os de Seiches notamment. La présence des *Lavatera arborea*, que l'on ne rencontre guère que sur les îlots, lieux de nidification ou de repos des Goélands, paraît bien liée à l'action de ces oiseaux sur le sol, par apport de phosphore et d'azote. Ce travail développé sera publié dans le « Bulletin du Laboratoire de Dinard ».

En ce qui concerne la population des oiseaux sur l'île, elle ne semble pas avoir subi depuis un an de modification quantitative notable et sa répartition demeure la même.

R. LAMI.